

Regards vers le passé, élans vers l'avenir Fondation Jean-Pierre Perreault : entretien

Ariane Fontaine

Number 142 (1), 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66370ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fontaine, A. (2012). Regards vers le passé, élans vers l'avenir : Fondation Jean-Pierre Perreault : entretien. *Jeu*, (142), 137–143.

Danse

ARIANE FONTAINE

REGARDS VERS LE PASSÉ, ÉLANS VERS L'AVENIR

Fondation Jean-Pierre Perreault : entretien

En 1984, Jean-Pierre Perreault fonde sa propre compagnie, la Fondation Jean-Pierre Perreault (FJPP), qui se voue à la création, à la production, à la promotion et à la conservation des œuvres de ce chorégraphe et artiste visuel. Entretien avec Sophie Préfontaine, directrice générale, et Ginelle Chagnon, proche collaboratrice du chorégraphe décédé en 2002, et maintenant vice-présidente de la FJPP.

Près de dix ans après la mort de cet artiste prolifique et marquant, expliquez-nous le mandat et le travail accompli maintenant par la FJPP.

Ginelle Chagnon – Au moment de sa création par Jean-Pierre Perreault, la Fondation, à qui il a donné son nom, avait pour but de soutenir la création et la diffusion de ses œuvres chorégraphiques. Après son décès, une fois réglées les nombreuses et complexes questions qui se posaient pour un organisme si intimement lié à son créateur, dont celle de la pérennité du centre chorégraphique, nous avons réfléchi,

avec l'aide d'un nouveau conseil d'administration, au rôle que pourrait dorénavant jouer la FJPP, tout en étant conscients du cas de figure que celle-ci représentait. Nos premières actions ont consisté à sécuriser le legs artistique de Perreault, notamment grâce à une étroite collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) en vue de la constitution d'un Fonds Jean-Pierre Perreault. Ainsi, de 2006 à 2008, la FJPP s'est principalement consacrée à l'établissement des conditions de sauvegarde et de conservation de l'œuvre du chorégraphe, ainsi qu'à la révision de ses fondements. Après cette restructuration, la FJPP pouvait enfin tourner la page et s'engager pleinement dans l'exercice de sa mission : la préservation, la transmission et la mise en valeur des œuvres chorégraphiques et picturales. Actuellement, nous travaillons à la mise en œuvre d'une nouvelle planification stratégique qui vise un élargissement du mandat de la FJPP dans le but de préserver, transmettre et valoriser le répertoire chorégraphique contemporain et non pas seulement les pièces de son fondateur, même si elles resteront au cœur de notre mission, puisque la FJPP en est titulaire.



Joe de Jean-Pierre Perreault (1984). © Robert Etcheverry.

Qu'entendez-vous par « la préservation, la transmission et la valorisation des œuvres du répertoire chorégraphique contemporain » ? Est-il québécois ? De quels créateurs parle-t-on ?

Sophie Préfontaine – Il pourrait s'agir de n'importe quel créateur du répertoire québécois de danse contemporaine. Nous croyons que l'évolution de la FJPP est étroitement liée au déploiement de la question de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine chorégraphique québécois. Bien que le patrimoine de JPP demeure au cœur de sa mission et qu'il en soit le moteur, les membres du conseil d'administration s'entendent pour que le développement de l'organisme soit perméable à la communauté de la danse et qu'il contribue à l'élaboration de projets structurants qui visent à célébrer cette discipline et à transmettre la richesse de sa mémoire. Les chorégraphes et les compagnies, soucieux de la documentation et de la transmission éventuelle de leurs œuvres, pourront compter sur la FJPP pour les aider afin qu'ils puissent se concentrer sur la création. Dans les années à venir, la FJPP établira, avec l'apport de partenaires de divers milieux, un nouveau modèle d'organisme pour mettre en valeur le répertoire issu de la danse contemporaine

québécoise. Une multitude de projets peuvent émerger de ce nouveau modèle. Nous nous trouvons en ce moment sur la ligne de départ et nous nous sommes donné quatre ans pour remplir ce mandat. Notre travail doit correspondre à des objectifs artistiques cohérents, ainsi qu'aux besoins du milieu.

G. C. – Contrairement au ballet classique, la danse contemporaine a rarement soulevé la question de la transmission et du répertoire. Il s'agit maintenant d'une préoccupation bien vive dans le milieu, qui s'inscrit d'ailleurs dans le *Plan directeur de la danse 2011-2021*¹ : mettre en valeur et documenter le patrimoine chorégraphique. Chaque chorégraphe pourrait décider, de manière légitime, que ses œuvres mourront avec lui. En même temps, il existe une responsabilité sociale quant à la conservation des œuvres et des traces laissées par celles-ci. Or, à moyen et à long terme, des chorégraphes cesseront leurs activités pour différentes raisons. À l'instar d'organismes comme le CEAD pour les auteurs dramatiques, Arttexte pour les artistes visuels ou encore le Centre de musique canadienne, il serait souhaitable que les chorégraphes aient la possibilité de laisser une trace dans la mémoire collective en documentant

1. On peut télécharger le *Plan directeur de la danse* rendu public le 2 juin 2011 par le Regroupement québécois de la danse sur le site Internet : <www.quebecdanse.org>.

leurs œuvres et qu'ils puissent éventuellement choisir d'en léguer l'exploitation à une organisation qui pourrait prendre soin de leur préservation et de leur mise en valeur. À l'heure actuelle, ce type d'organisme qui veille au patrimoine chorégraphique québécois n'existe pas au Québec. C'est le créneau que la FJPP entend occuper.

Quelles formes peut prendre cette documentation ?

G. C. – Nous avons construit un modèle de documentation appelé « boîtes chorégraphiques » autour de certaines œuvres de JPP qui ont été remontées dans les dernières années. Ces boîtes regroupent tout le matériel nécessaire pour remonter ces pièces. Nous avons travaillé avec Michèle Febvre, professeure associée au Département de danse de l'UQAM, à la théorisation de ce modèle qui s'avère en fait une boîte « multi » contenant tout ce qui est utile pour transmettre l'essence d'une œuvre et ultimement la reconstruire en ayant une idée plus exhaustive de celle-ci. Cette documentation se décline en de multiples supports : notes chorégraphiques, images, musique, scénographie, entretiens avec les artistes et collaborateurs. Bref, elle tient compte de l'ensemble de l'œuvre et ne repose pas uniquement sur des photos ou sur la captation vidéo d'une représentation. Les écrits et les critiques parus participent aussi à ce travail de documentation. Les boîtes chorégraphiques visent donc à recueillir tous les documents pertinents permettant de comprendre le fond de l'œuvre, de la cerner au-delà des pas chorégraphiques, de comprendre son esthétique, sa portée sur le public, son contexte. Cette documentation s'avère aussi une autre façon de garder vivantes ces œuvres ; elles existent à travers tous ces supports. Nous pourrions faire la même chose pour n'importe quelle pièce. Les modèles que la FJPP met en place, par la documentation des œuvres, les services juridiques, l'aide à la reconstruction dans des contextes pédagogiques, etc., peuvent être adaptés à tout créateur.

Est-ce les compagnies, ou les chorégraphes, qui vous approchent pour ce travail de documentation ?

S. P. – Oui, pour l'instant. Nous venons d'ailleurs de participer à un projet pilote avec Fortier Danse-Création et Circuit-Est centre chorégraphique pour la documentation de la pièce *Bras de plomb*, qui a été remontée à l'automne 2011 à l'Agora de la danse. Nous évaluons ainsi comment adapter le modèle des boîtes chorégraphiques à des œuvres autres que celles de Perreault. Il s'agit d'un banc d'essai très stimulant.

Quels sont plus précisément les projets de la FJPP avec cette nouvelle mission ?

S. P. – Cette structure s'installera peu à peu au cours des quatre prochaines années en partenariat avec des organismes en danse et d'autres œuvrant dans les milieux muséaux, archivistiques et



Paul-André Fortier transmet sa chorégraphie à son interprète, Simon Courchel, à l'occasion de la reprise de *Bras de plomb* à l'Agora de la danse à l'automne 2011. © Robert Etcheverry.

patrimoniaux. Cette année, par exemple, nous avons conçu un stage sur le répertoire de Jean-Pierre Perreault à l'intention des membres du Regroupement québécois de la danse. Nous avons aussi été mandatés par cinq écoles de danse contemporaine du Canada pour composer un programme inspiré d'œuvres et de matériel chorégraphique créés par lui, qui sera interprété par les finissants des écoles au Festival Danse Canada en juin 2012. Nous travaillons également à un projet d'exposition virtuelle qui se développera jusqu'en 2012-2013. Il s'agit d'un site Web dans lequel on retrouvera des informations sur JPP, des archives textuelles et audiovisuelles, provenant du Fonds JPP et du Fonds du Groupe de la Place Royale (se trouvant à Bibliothèque et Archives Canada), ayant été numérisées, ainsi que des entrevues réalisées spécialement pour l'occasion avec différents collaborateurs du chorégraphe. Ce projet, établi en

partenariat avec BAnQ et Hexagram UQAM (avec le soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du Conseil des arts de Montréal), s'élabore en plusieurs volets. Nous nous concentrons d'abord sur six œuvres chorégraphiques, pour lesquelles nous avons choisi environ 450 documents que nous rendrons disponibles graduellement, car il est impossible de tout mettre sur Internet d'un coup. Le but est de rendre publics et accessibles au plus grand nombre ces documents d'archives, peu vus, et ainsi de faire rayonner le travail de l'artiste. L'exposition permettra donc à quiconque, de Rimouski ou de Copenhague, de consulter ces documents sans avoir à se déplacer.



Stage de répertoire Jean-Pierre Perreault, sous la direction de Ginelle Chagnon, en décembre 2011. © Ginelle Chagnon.

En quoi consiste plus particulièrement le projet élaboré avec cinq écoles de danse contemporaine du Canada ?

G. C. – Il s'agit d'une commande de la part du regroupement de ces écoles : LADMMI, l'école de danse contemporaine (Montréal), la School of Dance (Ottawa), la School of The Toronto Dance Theatre, la School of Contemporary Dancers (Winnipeg) et l'École de danse de Québec. C'est la troisième fois que ce regroupement organise un tel événement. Dans le passé, il a demandé à Tedd Robinson puis à Ginette Laurin de créer ou de remonter une partie de leur répertoire chorégraphique pour les finissants de ces écoles. Cette année, la FJPP a reçu carte blanche. Je suis donc allée puiser dans le répertoire autour de *Joe* et de *Rodolphe* pour faire écho à un événement que Perreault avait lui-même créé

en 1984 et qui s'intitulait *Joe et Rodolphe* ; un événement d'improvisation très structuré. Pour les étudiants, explorer le personnage « anonyme » de *Joe* et celui de *Rodolphe* – qui est son « ancêtre » – s'avère une expérience fabuleuse. Des extraits chorégraphiques seront donc montés dans chacune des écoles et ensuite regroupés en vue de la présentation devant public durant le Festival Danse Canada en juin 2012.

Outre le volet pédagogique, avez-vous des projets visant à remonter certaines pièces pour que les nouvelles générations de spectateurs puissent les voir sur scène ?

G. C. – Pour l'instant, il n'existe pas de tel projet, mais je rêve que ça se produise ! Pour moi, l'objectif de réaliser le spectacle avec le département de danse de l'UQAM en 2009² était de ramener devant public ces œuvres singulières, car elles n'avaient pour ainsi dire pas été diffusées à Montréal.

S. P. – En ce moment, nous n'avons pas la structure nécessaire pour remonter seuls une œuvre de Jean-Pierre Perreault. Cela demanderait des sommes importantes. Néanmoins, nous analysons la faisabilité de certains projets qui pourraient se réaliser dans les saisons à venir avec le concours de partenaires. Je dirais que dans les dernières années, la FJPP a plutôt opté pour garder une trace tangible de ce travail artistique, plutôt qu'une trace éphémère que serait la représentation devant public – une trace inscrite dans la mémoire de façon concrète. Par ailleurs, nous offrons à n'importe quelle compagnie professionnelle d'ici ou d'ailleurs qui souhaiterait reprendre une pièce de Perreault un soutien prépondérant à travers cet exigeant exercice qu'est la reconstruction d'une œuvre.

G. C. – C'est le cas du Ballet de Lorraine, par exemple, qui a repris à Nancy *les Ombres dans ta tête*. Il s'agissait d'une commande que nous avons reçue. Les boîtes chorégraphiques servent d'ailleurs à cela. Les autres projets, comme l'exposition virtuelle, constituent pour nous une façon différente de faire vivre ces œuvres, mais pas sur scène. Nous souhaitons trouver, composer des moyens à la mesure de nos capacités pour réactualiser ce travail chorégraphique.



2. Voir l'article de Guylaine Massoutre, « Le désir de transmettre : le cas singulier de Jean-Pierre Perreault », *Jeu* 138, 2011.1, p. 122-126.

Nombreux sont les proches collaborateurs de Perreault (certains ayant travaillé auprès de lui pendant plus de 20 ans) qui œuvrent encore dans le milieu de la danse. Seront-ils convoqués dans ces divers projets de reprise, ce travail de transmission avec la plus jeune génération ?

G. C. – Pour chacun des projets, nous faisons appel à ses anciens collaborateurs. Ces personnes sont vraiment importantes, car elles ont une mémoire physique, mais également une mémoire des consignes que le chorégraphe avait données. Lorsqu'on reprend une œuvre, le danseur est certainement l'une des meilleures personnes à qui s'adresser, car il l'a vécue de l'intérieur. Au cours des dernières années, nous avons réalisé plusieurs entrevues avec des proches collaborateurs de Perreault afin de collectionner leurs précieux témoignages, essentiels à la transmission des œuvres. On peut d'ailleurs en consulter certains sur le site Web de la FJPP³.

Comment se fera, à votre avis, cet échange entre les générations ? Qu'est-ce qui apparaît le plus intéressant dans cette rencontre afin que renaisse et résonne à nouveau ce travail chorégraphique ?

G. C. – La rencontre a lieu à travers le médium, de l'intérieur. Il est possible, bien sûr, de recréer une pièce de l'extérieur, mais on touche alors uniquement à l'esthétisme. L'essence des pièces se situe dans le dépassement et la physicalité des danseurs qui les reprennent et s'y consacrent. Par le biais des projets pédagogiques, nous visons à faire surgir la pensée intérieure de Jean-Pierre Perreault, tout en étant conscients de la transformation qui s'opère lors de la recréation. Il faut admettre l'adaptation comme une forme valide ou acceptée de l'œuvre. Par ailleurs, l'enjeu, avec la transmission d'un matériau chorégraphique, c'est qu'elle s'effectue dans le corps même, au-delà de l'intellect et de la réflexion. C'est « animal ». Il faut comprendre le matériau dans son corps, trouver la clé physique. Il s'agit d'un travail profond, spécifique. Un travail sur l'authenticité qui fait que le danseur poursuivra son chemin différemment. Pour moi, ce travail pédagogique est donc appelé à laisser des traces. C'est aussi à travers le désir de ces jeunes interprètes de danser du Jean-Pierre Perreault que certaines œuvres seront remontées, grâce au soutien de la Fondation. Les projets pédagogiques apparaissent donc importants pour garder et perpétuer une mémoire physique singulière chez les jeunes danseurs du Québec. D'ailleurs, la physicalité de la danse montréalaise de 2011 est empreinte de celle de Perreault.

D'où l'importance d'une bonne documentation des œuvres, permettant aux danseurs de plonger et de replonger dans ces univers particuliers avec des repères, de les vivre pleinement...

S. P. – Oui, et idéalement avec des repères qui viennent de la source, soit du chorégraphe lui-même. Avec le décès de Perreault, le milieu québécois de la danse a pris conscience de cet enjeu pour la discipline. D'où l'importance de faire ce travail de documentation avec des chorégraphes, des collaborateurs et des interprètes vivants, d'aller chercher l'information à la source même.

En ce qui concerne les décors et les costumes, auront-ils une deuxième vie ou seront-ils condamnés aux entrepôts ?

G. C. – Une partie des scénographies d'*Eironos* et des *Années de pèlerinage* se trouvent en exposition permanente dans les différents foyers du Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, et ce, depuis 2008. Le Centre national des Arts (Ottawa) détient aussi en dépôt certains décors dans ses entrepôts. Des costumes sont également rangés à la FJPP même. Tout ce qui était en bon état a été gardé (en vue de servir à nouveau un jour), répertorié et photographié. Il n'existe pas de projets de mise en valeur de ces artefacts à moyen terme, mais qui sait ? Nous nous servons par ailleurs encore de certains costumes lors de stages ou autres projets, comme lors de la recréation de la pièce *les Ombres dans ta tête* par le Ballet de Lorraine en 2008. Des photos des décors (plans scénographiques) et des costumes ont été prises et servent maintenant de documentation.

S. P. – Cette année, nous avons aussi fait l'acquisition d'une partie importante de la scénographie de *The Comforts of Solitude*, une pièce qui avait été créée en commande par le Ballet national du Canada en 2001. Cette scénographie est constituée de deux grandes toiles couvrant une superficie de près de 3 000 pieds carrés. C'est énorme. Nous avons décidé de l'acquérir, car il s'agit de la dernière œuvre du chorégraphe. Sa valeur historique est majeure, et les toiles sont en très bon état. Il n'est pas exclu que nous organisions une activité ou une exposition en lien avec ces éléments scénographiques.

Quel est l'avenir des œuvres picturales de Perreault ?

S. P. – Nous possédons des gravures qu'il a réalisées en 1997, ainsi qu'une trentaine d'œuvres léguées à la FJPP à son décès et qui ont été exposées et mises en vente en février dernier aux galeries Roger Bellemare et Christian Lambert. D'autres projets d'exposition pourront aussi voir le jour avec le concours de collectionneurs privés.

3. <www.fondation-jean-pierre-perreault.com>.



Dessin de Jean-Pierre Perreault. © Fondation Jean-Pierre Perreault.

Qu'est-ce qui permettra la réalisation concrète de ce plan stratégique, de cette nouvelle mission et de tous les projets qui l'accompagnent ? Qu'est-ce qui pourrait en gêner la réalisation ?

S. P. – Le financement ! Comme cette volonté de documenter et de mettre en valeur le patrimoine chorégraphique s'inscrit dans le Plan directeur de la danse, je crois que le milieu est prêt à adhérer à ce type de projet. Et nous avons d'excellents partenaires. Ce n'est donc ni l'intérêt ni les projets qui manquent. Or, nous avons sans contredit besoin d'une volonté politique affirmée, qui se traduirait par un soutien public dans la durée.

G. C. – La réalisation de cette nouvelle mission et le succès des projets qui en découlent nécessitent aussi la curiosité de tous envers l'histoire de la danse. Cette curiosité peut et doit venir de tout le monde, non pas seulement des historiens, mais également du public, des danseurs, des chorégraphes, des producteurs et des critiques. Faire des liens avec le passé nous rend culturellement plus forts.

Les prochaines années s'annoncent donc bien occupées pour la FJPP... Quelles sont vos espérances ?

G. C. – La danse contemporaine au Québec a un vaste et riche pan d'histoire. Le temps est venu de regarder en arrière pour voir d'où l'on vient et comprendre où l'on va. Un regard jeté vers le passé permet d'apprécier son évolution comme artiste, mais aussi comme culture, comme société. J'espère revoir sur scène – ou autrement – certaines œuvres marquantes de notre répertoire. Non par nostalgie, surtout pas, mais pour retrouver l'essence de ce qu'elles véhiculaient. Retrouver ces joyaux, petits ou grands, en ressentir le pouls aujourd'hui et pouvoir m'y ressourcer en tant artiste. Souhaitons que nul ne craigne de regarder derrière. Au contraire, cette curiosité à l'égard de tout patrimoine propulse vers l'avenir... ■